

Procès-verbal du Conseil d'établissement
Séance du 7 avril 2016
Salle 201, 17 h 45

Mme Garrec, Provisur, ouvre la séance à 17 h 55, le quorum étant atteint.

Présents : 15 membres votants du conseil sont présents dont 4 personnels de la direction (Mme Garrec, M. Casier, M. Simon, M. Chambrial) 3 parents (Mme Babillon, M. Madhoun, Mme Kamblé), 1 représentant du PVE (Mme Durrieu de Madron), 1 représentant du personnel de soutien (Mme Khazzaka), 5 enseignants (Mme Vallejos-Regali, Mme Holowka, M. Marechal, M. Boumard, Mme Daher), et 1 représentant des élèves (Sasha Sorger Brock).

Trois invités : Carl Ndenzako, élève de Terminale et président du Conseil de la vie lycéenne, Mme Florence Piovanelli, coordonnatrice PVE 6^e, 5^e, 4^e, et Charles Romero suppléant de Mme Francine Watkins, Conseillère à l'Assemblée des Français à l'étranger.

Absents : Mme Bernatchez (excusée), Manuela Scalici-Tremblay (excusée) et Mme Briat, conseillère culturelle de l'ambassade de France (excusée).

Secrétaire de séance : les parents

Adoption de l'ordre du jour

Madame Garrec propose l'adoption de l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité. Les questions diverses qui se trouvent ajoutées ne sont jamais placées sur l'ordre du jour.

Approbaton du PV de la séance du 11 février 2016

Le PV est adopté avec 14 votants pour et 1 abstention. Le procès-verbal sera maintenant officiellement mis en ligne pour consultation de tous.

1. Pédagogie, vie scolaire, fonctionnement

a) Calendrier de l'année scolaire 2016-2017 (pour vote)

Mme Garrec précise qu'il s'agit du mandat du Conseil d'établissement d'arrêter le calendrier avec 174 jours travaillés.

Il y a 3 tableaux qui sont présentés. Le premier correspond à ce qui a été vécu cette année avec deux semaines en février et une en avril. Le deuxième est un retour en arrière avec une semaine en février et deux semaines en avril et le troisième est une proposition entre les deux.

L'administration nous informe que les situations sont différentes d'une année sur l'autre et qu'il est dans l'intérêt de tous ce soir de trouver un consensus entre tous ces calendriers afin de proposer, par une discussion ouverte, celui qui est le plus pertinent pour tous pour cette année scolaire à venir. Toute suggestion d'amélioration sera étudiée ce soir avant le vote final.

Cette année, Noël tombe un dimanche, donc on a proposé de finir le jeudi pour permettre aux gens de voyager le vendredi au besoin.

Voici les points divers qui ont été mentionnés pour une prise en considération :

- le respect du calendrier scolaire du lycée qui respecte le rythme des congés français
- le respect du calendrier canadien (journée de la Famille en Ontario, journée du St Jean Baptiste au Québec)
- le taux d'absentéisme en février
- le calendrier des examens est imposé
- étant un établissement conventionné par l'AEFE, on est tenu de respecter les règlements : les enseignants ne peuvent pas commencer avant le 1er septembre. Parfois on peut obtenir des dérogations comme il en existe au Québec grâce à certains accords, mais elles peuvent aussi être refusées.
- la journée de la Famille en Ontario est le 3e lundi du mois de février. Ce serait bien de l'inclure en tant que congé, mais c'est aussi l'occasion d'une journée portes ouvertes pour attirer de nouvelles familles. Cela a bien fonctionné cette année.
- une modification du calendrier entre primaire et secondaire a été envisagée, mais non retenue pour des raisons diverses d'organisation. Les parents du primaire aiment les deux semaines en février alors que les parents du secondaire préfèrent les deux semaines en avril.
- les élèves du secondaire souhaitent vraiment avoir deux semaines en avril afin de pouvoir mieux se préparer aux examens.
- l'équilibre de semaines entre chaque portion de journées travaillées.

Après discussion, il est suggéré d'améliorer le calendrier n°2 en avançant la semaine de vacances d'une semaine de façon à inclure la journée de la Famille (donc la semaine du 20 février 2017) et cela réduira aussi la portion de journées travaillées durant laquelle il y a en général un taux d'absentéisme dû aux maladies.

Vote : Calendrier 2 amélioré

En faveur : à l'unanimité (15)

Le calendrier 2 amélioré est adopté.

b) Organisation de la fin de l'année scolaire

Le 23 juin est la dernière journée scolaire pour les élèves du primaire, de 6e, de 5e, de 4e et de 2^{de}. Les élèves de 3e, de première et de terminale finissent l'année scolaire plus tôt à cause de leurs examens pour lesquels ils ont besoin d'une période de révision. Ainsi, les 3^{es} finiront le 3 juin pour leur donner 4 jours de révision alors que les 1ers finiront le 31 mai pour leur donner 5 jours de révision, car la première épreuve écrite est le 6 juin.

Les élèves et leurs parents se sont inquiétés qu'il y ait un manque de journées de révision par rapport à l'année dernière pour les Terminales. Ainsi, la direction a proposé le 17 mai aux élèves pour leur donner 10 jours de révisions (y compris le week-end). Toutefois, les professeurs souhaiteraient étudier les programmes avant de confirmer cette date qui donne 2 jours supplémentaires de révision aux élèves, mais qui réduit le temps pour achever le programme aux élèves ou revenir à la date originale, c'est-à-dire le 19 mai. Le représentant des professeurs souligne qu'il s'agit d'un manque de communication de devoir prendre une décision maintenant sans avoir pu en parler à ses collègues. Toute modification au calendrier scolaire devrait être approuvée en concertation avec les enseignants, l'administration et les élèves.

Madame Garrec répond qu'il s'agit d'une proposition suite à une demande récente des élèves et que rien n'est imposé et que c'est juste soumis pour discussion entre les enseignants de terminale. Aucun vote pour décision n'a été proposé lors du CE. Le représentant des élèves indique qu'il aimerait plus de jours de révision, donc finir le 16 mai.

La journée des finissants cette année est le 19 mai, ce qui est plus tard que l'année précédente.

c) Nouvel enseignement d'exploration (EDE) « Informatique et Création numérique » (ICN).

Mme Garrec rappelle que cette année au lycée, on a proposé aux élèves de TS et 1S, un enseignement particulier d'ISN (Informatique et Sciences du Numérique). Il est envisagé, en amont de cet enseignement, de proposer un nouvel enseignement d'exploration aux élèves de Seconde à la rentrée prochaine, « informatique et création numérique » (ICN). Au bac cette année, aucun élève ne présentera la spécialité ISN. Le nouvel enseignement ICN pourrait alimenter ensuite l'ISN en 1^{ère} et Terminale qui pourrait être présenté comme spécialité par les élèves de TS, comme maths, SPC ou SVT.

Jusqu'à présent, tous les élèves de 2^{de} avaient le choix dans les enseignements d'exploration entre « Humanités » ou « Méthodes et Pratiques Scientifiques ». On rajoutera dorénavant « Informatique et création numérique. Il s'agirait d'un cours découverte qui n'oblige en rien l'élève à choisir cette option après ». Il est question en France de créer un nouveau bac basé sur cette option. Il s'agit d'une proposition qui permettra d'élargir le choix des élèves, de suivre une sensibilisation; on touche à des domaines qui permettent aux élèves de devenir créateurs d'informatique au lieu de juste être consommateurs, et, de pouvoir choisir, après avoir suivi ce cours, information et science numériques à l'université. Comme c'est un enseignement de découverte, les élèves doivent faire un projet, il n'y a rien de sanctionné par des épreuves. Il faudra investir dans des ordinateurs, voire des iPads.

Cette proposition doit être soumise à la validation de l'AEFE même si on vote en faveur. Dans l'ensemble, tout le conseil d'établissement est réceptif à une augmentation possible des choix pour les élèves. Cela pourrait être établi dès la rentrée prochaine pour les élèves de 2de.

Vote :

En faveur : à l'unanimité (15)

La demande sera transmise à l'AEFE.

d) La réforme des cycles

Il ne s'agit pas seulement de la réforme des collèges, mais d'une nouvelle redéfinition des cycles.

Cycle 1 : PS, MS, GS

Cycle 2 : CP, CE1, CE2

Cycle 3 : CM1, CM2, 6e

Cycle 4 : 5e, 4^e, 3^e

Le programme est défini pour chaque cycle, de la maternelle jusqu'à la fin du collège et l'équipe pédagogique définit la progression du cycle. Il s'agit d'un gros travail de fond à mettre en place. Les compétences vont être travaillées de façon différente, mais les savoirs restent les mêmes. Les professeurs doivent lire les programmes et décider de l'organisation qu'ils veulent suivre sur les trois années de chaque cycle. Le plus gros changement cette année concerne le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) et le cycle 4 (5^e, 4^e et 3^{ème}).

L'administration a prévu une présentation aux parents d'ici la fin de l'année scolaire (la loi sur la refondation pour l'école). La loi s'applique à tout le monde, car il s'agit d'un lycée français, homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il n'y a pas de souci à se faire, car les réformes arrivent régulièrement et tout le monde s'adapte. Il y a un cadre, mais il y a aussi des contextualisations. Par exemple au lycée, il existe certaines spécialités de langues, comme l'espagnol dès la 6^e et cela ne va pas changer.

Il n'y a pas de suppression de postes pour la rentrée. La projection dépend aussi des effectifs. On est dans la phase des inscriptions. La structure pédagogique dépend du nombre d'élèves.

On propose une journée banalisée pour les enseignants pour ce travail - le jeudi 21 avril. Cette journée serait pour tous les enseignants de la maternelle à la T. Les collègues enseignants vont travailler ensemble pour pouvoir faire une synthèse au sein des équipes, pour travailler ensemble sur la réforme, faire un point avant les vacances et avant la journée pédagogique pour pouvoir bien avancer le travail, car il faut que tout le monde soit à l'aise. Cela va aussi arranger des familles d'avoir cette journée avant les vacances. Il n'y aura pas de cours, mais il y aura un encadrement. Les enseignants vont en discuter et vont revenir à la direction avec une réponse.

La particularité du cycle 3 est qu'il y aura des moments communs entre le primaire et le secondaire – CM1-CM2 – 6^e. La pause méridienne est différente, mais il s'agit de trouver des moments privilégiés pour partager. La réforme sera mise en place pour la rentrée scolaire prochaine.

e) Bilan des activités extrascolaires :

Il n'y avait pas de nombre d'inscriptions suffisant pour les ateliers prévus au départ. Cela a toutefois bien marché pour ceux qui ont eu lieu. On a sollicité les élèves qui participent à l'étude de soir, mais ils ont préféré rester en étude. Quant au lancement de ces activités, les parents étaient intéressés, mais les enfants y ont moins adhéré. L'atelier photo avec exposition à l'agora a très bien fonctionné avec de magnifiques photos.

f) Les activités de la pause du midi :

Quelques activités n'ont pas bien marché, notamment parce que les élèves n'ont que 30 minutes pour manger et 25 minutes pour l'atelier. Bien que l'on ait sondé les élèves avant de lancer ce projet, ils ne sont pas venus. Cela correspond au rythme des journées. Les élèves ont besoin de décompresser pendant la pause du midi. Cela fait partie de la réforme en France où la pause du midi sera d'une heure et demie. Les élèves ici voudraient utiliser les installations sportives pendant la pause au lieu de participer aux activités.

g) Gestion, RH et financier :

Voyages et sorties pédagogiques :

Le projet cheval est pour les 6^{es}. Mme Mirmiran propose ce camp nature en 3 étapes durant l'année. À ce même camp, on va faire d'autres activités de nature autour de ce thème. Cela nous permet de gratter un peu le prix pour trois jours et deux nuits, du kayak, de l'escalade. C'est un projet de plein air. On maintient le projet peut-être sans équitation. C'est une manière pour les 6^{es} de terminer l'année. Il y a toujours des élèves qui ne viennent pas. Dans ce cas, les collègues de CM2 accueillent les 6^{es} qui ne vont pas. C'est donc quatre demi-journées d'activités, la suite, au même endroit. Le voyage coûte 245 \$ tout compris - voyage, hébergement - pour chaque élève. Mme Mirmiran a parlé aux parents au début de l'année. On vote le coût maximal de 245 \$ pour les dates du 6 au 8 juin.

En faveur : à l'unanimité (15)

M.Chambrial, DAF, précise qu'il faut aller le voir pour élaborer les propositions budgétaires des sorties. Il souhaite que cela soit noté dans le p.v. Ainsi, quand on monte des projets pédagogiques comme les voyages avec nuitées, on engage un certain montant pour les familles, il est essentiel de monter le

budget avec le DAF avant de présenter le budget au CE. C'est pour faciliter le travail et la compréhension de tous.

Mme Vallejos voulait savoir quand on peut travailler sur les billets de Madrid pour l'année prochaine. Mme Garrec a répondu que l'on peut y travailler avant les vacances de fin d'année.

h) Manuels scolaires:

On a travaillé avec la Librairie du centre avec qui on a un contrat de 2 ans. On a promis à la Librairie du centre une base de manuels (pour le 1^{er} mai ou le 31 mai), car les livres viennent de France. On va en parler pendant la journée banalisée, car il faut être prudent en passant la commande. Compte tenu des nouveaux programmes, certains professeurs du secondaire vont recevoir une grande quantité de spécimens à consulter. Pour le primaire, on a déjà des spécimens au CDI. Mme Garrec rappelle qu'il va falloir être prudents sur les choix et tenir compte des stocks invendus l'an passé par notre partenaire. Des consignes en ce sens seront données aux professeurs.

i) Questions diverses :

Des parents :

Les danses :

Mme Durrieu de Madron a répondu aux questions par rapport aux danses.

Il n'y avait pas assez d'inscriptions pour la danse de Noël - juste une soixantaine d'inscrits pour 200 prévus. Il y a beaucoup de travail pour la danse, donc elle n'a pas été maintenue avec si peu d'effectifs. Avec 60 inscrits, cela aurait coûté aux élèves de T, car il aurait fallu des vacataires et des surveillants.

Les danses pour les 3^{es} sont une évidence.

La soirée semi-formelle n'est pas une évidence. On a pu gérer les problèmes de drogue, etc. Puisqu'il fallait repousser la soirée théâtrale à cause de la météo, la soirée semi-formelle a été reportée. On pense la faire en juin puisque les 1^{ers} et les Terminales auront l'esprit libéré. On invite les parents à venir aider. Ils peuvent se joindre à nous et peuvent voir les problèmes de drogue, d'alcool, etc. On se transforme en policier pour ce genre de soirée. Sur les trois dernières, il y avait eu l'intervention des pompiers. Les élèves ne se rendent pas compte de tout ce qui se passe. Il y a un risque énorme pour le lycée. Il y a en fait des raisons pour ne pas faire ces soirées.

Les parents vont demander aux autres parents de se mobiliser pour ce type de soirée. Le représentant d'élève se demande ce que l'on peut faire pour améliorer la sécurité pour ces soirées.

Les exigences entre le CM2 et la transition vers la 6^e :

M. Simon a répondu aux questions par rapport aux exigences entre le CM2 et la transition vers la 6^e en expliquant qu'il existe une instance entre le primaire et le collège, le conseil école/collège. Il faut travailler sur cette continuité et réfléchir sur ces aspects. Les CM2 vont en 6^e pour la moitié de la journée. On fait cet ajustement organisé pour aider à la transition. Il faut aussi prendre en considération la réforme des cycles (CM1, CM2, 6^e).

L'iPad :

Un parent représentant souhaite savoir si on va continuer avec les iPads. On a expliqué qu'ils sont employés en 6^e et en 5^e, mais pas nécessairement de la même façon en 4^e. Il y aura toutefois des outils

pertinents en 4^e. On continue actuellement avec l'iPad, mais on a d'autres apports numériques. On va réunir un comité pilotage numérique.

Un parent représentant souhaite savoir si l'emploi de l'iPad en CM2 et en 6^e est le même. Mme Garrec explique qu'en 6^e il y a un enseignant pour chaque matière donc l'emploi est différent. Beaucoup d'élèves ont pris de l'avance. C'est un outil parmi d'autres outils. On est en train de songer à ce qui est plus pertinent que l'iPad. Pour l'instant, l'iPad apporte beaucoup de satisfaction.

Quant aux manuels scolaires pour des iPads, Mme Garrec précise qu'il existe des manuels numériques pour les élèves. Le tendance des éditeurs pourrait être à terme, et compte tenu de la future réforme, de concevoir des manuels de ressources numériques.

Stabilité dans la classe de CM2 :

M. Simon a répondu qu'un collègue a une difficulté de santé. Il y a un suppléant qui connaît bien le système français, M. Siroit. On essaie de le faire intervenir quand il est disponible.

Mme Dumas, professeur d'anglais, est en arrêt. Un recrutement spécifique a été effectué. On va essayer de garder la personne qui la remplace. On essaie de garder la continuité.

M. Romero a expliqué que M. Lepeintre a effectué le programme. Lui et M. Lenert sont à la disposition de M. Siroit.

Mme Garrec a rajouté qu'il est toujours fait au mieux pour préserver l'intérêt des élèves.

Des enseignants :

L'animatrice socio-culturelle qui remplace les enseignants :

Il existe maintenant un encadrement en face des élèves. Cette année, les parents semblent satisfaits.

L'animatrice a fait des remplacements en lettres et en histoire-géographie. Elle a une licence en éducation et en histoire. Donc, la possibilité d'encadrer les élèves dans ces matières existe cette année, car l'animatrice peut prendre ces classes. Avant de remplacer un professeur, elle lui envoie un courriel pour lui demander ce qui se passe et elle travaille sur le contenu qui est transmis.

Si les professeurs avisent les collègues de leur discipline de leur absence, et que certains acceptent de les remplacer, ce qui est souhaitable, alors dans ces conditions, il ne faut pas faire appel à l'animatrice. Si on n'a pas le retour des collègues, on remplace le prof absent par d'autres moyens.

L'attribution des salles :

Après le départ des terminales et des premières, les professeurs aimeraient pouvoir profiter de l'air climatisé des salles qui ne sont plus utilisées. Chaque fin d'année, s'il y a une salle libre, l'administration la redistribue. Toutefois, il faut solliciter le proviseur adjoint si on veut un changement de salle.

Les groupes de travail :

Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas un administrateur dans le groupe de Gouvernance? On a expliqué qu'il y avait un collègue enseignant administrateur qui s'est retiré de ce groupe. Il faut un représentant administrateur et un représentant de parents au sein de chaque groupe de travail. On est donc à la recherche de ces deux pour chacun des groupes.

L'heure supplémentaire d'histoire géographie du Canada :

Madame Garrec rappelle que la contextualisation de l'enseignement de l'histoire et de géographie se fait dans le cadre de l'horaire réglementaire de la discipline. La contextualisation fait partie de

l'obligation, mais ne fait pas l'objet d'un horaire en plus pour les élèves. L'inspecteur en Histoire Géographie venu en novembre l'a rappelé à l'équipe enseignante et au proviseur. La réforme invite à ne pas empiler les heures pour les élèves. On ne peut pas rajouter plus, mais on peut faire différemment. On doit rester raisonnable dans ce qu'on leur demande de faire. On fait partie de cette exception déjà, car on a l'espagnol. De la 6^e à la 3^e, les élèves devraient avoir 26 h de cours par semaine, pour respecter les règles de la réforme.

La séance fut levée à 20 h 40.

Les secrétaires

Le Proviseur

Les parents d'élèves